

Séance extraordinaire du 18 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 18 décembre 2019 à 19 h, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2020

100-2 Adoption du programme triennal d'immobilisations

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2019-12-18-319

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté car aucun point ne peut être ajouté à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2020

M.B. 2019-12-18-320

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2020, telles que décrites ci-dessous :

Revenus	
Taxes	1 599 124\$
Compensations tenant lieu de taxes	17 511\$
Transferts	337 239\$
Services rendus	12 840\$
Imposition de droits	23 790\$
Amendes et pénalités	1 500\$
Intérêts	18 000\$
Autres revenus	114 109\$
Total des revenus	2 124 113\$

Charges	
Administration générale	482 817\$
Sécurité publique	162 155\$
Transport	788 828\$
Hygiène du milieu	296 744\$
Santé et bien-être	2 167\$
Aménagement, urbanisme et développement	108 748\$
Loisirs et culture	132 195\$
Frais de financement	4 160\$
Remboursement de la dette à long terme	20 900\$
Activités d'investissement	312 609\$
Excédent de fonctionnement affecté	-187 210\$
Amortissement	328 315\$
Total des charges incluant amortissement	2 452 428\$
Conciliation à des fins fiscales – Amortissement	- 328 315\$
Total des charges	2 124 113\$

Adoptée à l'unanimité

100-2 Adoption du programme triennal d'immobilisations

M.B. 2019-12-18-321

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2021 comme suit :

2020

- Fin des travaux de réfection du chemin Paul.
- Amélioration des entrées du bureau municipal et de la salle municipale.
- Installation d'une station de lavage de bateau.
- Installation d'une œuvre d'art à l'entrée sud – Canot de la Chasse-Galerie.
- Amélioration des infrastructures d'accueil à l'entrée sud.
- Chemins municipaux – Améliorations et rechargement.
- Aménagements du site des jeux d'eau.
- Acquisition de machinerie municipale en voirie.

2021

- Amélioration du Centre municipal et des bureaux municipaux.
- Chemins municipaux – Améliorations et rechargement.
- Réfection d'une autre section de la rue du Pont.
- Réfection des trottoirs.

2022

- Réfection d'une section de la rue Principale.
- Réfection des trottoirs.
- Amélioration des quais municipaux.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Une question est posée concernant le sujet suivant :

- Budget – Est-ce le statu quo?

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2019-12-18-322

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 10.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière